

**CONCOURS : RH-N-12(25)
DIRECTION D'ÉCOLE PAR INTÉRIM
AVIS EXTERNE**

Date d'entrée en fonction : 18 août jusqu'au 25 novembre 2025

Lieu de travail : École publique l'Escalade

Pourcentage d'affectation : 1,0 ETP

Salaire : Selon les conditions de travail du personnel de l'ADFO

Qualifications :

- Carte de compétence en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario;
- Qualification de direction d'école;

Expérience :

- Minimum de sept (7) ans d'expérience en enseignement soit à l'élémentaire et/ou au secondaire, en supervision et dans la mise en œuvre et la gestion de programmes.

Exigences :

- Capacité de faire la mise en œuvre des initiatives et assurer le monitoring;
- Expérience accrue en matière de leadership pédagogique;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit;
- Excellentes habiletés en communication;
- Aptitudes interpersonnelles et une bonne capacité de travailler en équipe;
- Capacité d'analyser et d'interpréter des données;
- Faire preuve de leadership;
- Capacité d'organiser et animer des rencontres (CIPR, CAP);
- Bonnes habiletés en informatique et en technologie;
- Habiletés en coaching; en gestion des conflits et en gestion des émotions;
- Connaissances approfondies:
 - des programmes-cadres de l'Ontario et une connaissance approfondie des curriculums de français;
 - des ressources ministérielles;
 - des profils de classe, des plans d'intervention et les logiciels qui s'y rattachent;
 - des tests provinciaux des cycles primaire et moyen;
 - de la politique *Faire croître le succès*;
 - de l'analyse de données;
 - de la différenciation pédagogique;
 - des lignes de conduite du Conseil;
 - du dossier d'enfance en difficulté (PEI);
 - des dossiers de l'heure (ère numérique, résilience).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par l'entremise de notre site Web avant **12 h le 7 juillet 2025** à l'attention de :

Monsieur Eric Despatie
Directeur des Ressources humaines
296, rue Van Horne
Sudbury (Ontario) P3B 1H9
Tél. : (705) 671-1533 / Téléc. : (705) 671-1794

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Francine Vaillancourt, présidente

Alain Gélinas, directeur de l'éducation par intérim

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire du Grand Nord, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le Conseil scolaire du Grand Nord encourage l'égalité d'accès à l'emploi.